

3. — Comité International Olympique

Session de 1932.

(An I de la X^e Olympiade)

Los Angeles

SEANCE INAUGURALE DE LA SESSION

Le 28 juillet 1932 à 10 heures, le Comité International Olympique fut reçu dans la Tower Room de l'Hôtel de Ville par M. John C. Porter, maire de Los Angeles, qui lui souhaita la bienvenue. Le Président du C. I. O. lui répondit en ces termes :

Monsieur le Maire,

Désireux de vous conformer à une vieille tradition européenne, vous avez invité le Comité International Olympique à siéger au Palais Municipal de Los Angeles. Vous nous avez souhaité la bienvenue et vous avez apprécié notre œuvre dans de tels termes que mes Collègues et moi avons la certitude que vous êtes vous-même imprégné de l'idéal olympique et fermement convaincu de l'influence bienfaisante des sports si ceux-ci sont régis par des règles saines. Je vous en remercie et vous suis en plus reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte d'exposer devant cet auditoire d'élite l'objectif des Jeux Olympiques.

Mesdames-Messieurs,

Ces jeux visent à atteindre le degré le plus élevé de l'esprit sportif et à être le criterium par excellence du sport amateur. Notre but est de stimuler par ces concours quadriennaux chez la jeunesse de tous les pays l'amour du véritable sport et de fournir aux meilleurs éléments de chaque nation l'occasion de se mesurer entre eux sur un pied de parfaite égalité. Ils doivent servir d'exemple à tous ceux qui désirent demeurer fidèles aux saines traditions et sont régis par les règlements élaborés par les gouvernants des différents sports inscrits au programme. Les Jeux Olympiques donnent donc aux meilleurs athlètes du monde l'occasion de faire preuve de leurs qualités, mais quelque grande que soit l'importance que nous y attachions, nous avons un autre but qui ne doit pas être perdu de vue. Les sports doivent continuer à être pratiqués par les athlètes le jour où ils ne sont plus assez jeunes pour prétendre disputer des championnats. Quand l'on vieillit, il est préférable de jouer des jeux que de regarder les autres. Cet effort ne peut être obtenu que par de vrais amateurs et non par des professionnels. C'est pourquoi le sport ne nous intéresse que pour autant qu'il soit vraiment amateur dans son essence et dans la pratique. Si le semi-professionnalisme vient à se développer, fatalement l'objectif de chaque garçon sera de devenir suffisamment bon dans un ou plusieurs sports aussi vite que possible pour pouvoir en tirer profit en vendant ses services au plus offrant. Cette possibilité de gagner sous main de l'argent facile à la plupart du temps un effet désastreux, empêche le jeune homme de s'appliquer aux études ou de faire l'effort nécessaire pour réussir dans la carrière de son choix. Elle donne aussi une notion fautive de la valeur réelle de l'argent. Les émoluments qu'il reçoit,

s'il est une étoile, sont gagnés trop facilement si l'on compare l'effort à fournir avec celui qui est requis pour gagner son salaire. La faillite complète qui guette celui qui ne parvient pas à percer est néfaste pour son avenir. Dans la plupart des cas la conséquence fatale est : d'orienter les jeunes gens dans une mauvaise direction au début de leur carrière, en leur donnant des habitudes de dépenses hors de proportion avec les moyens dont ils disposeront. Le sport prend à leurs yeux une importance que ne justifient pas les bénéfices qu'ils peuvent en retirer. Au lieu d'être un délassement après une journée de labeur, il devient l'unique passion ; ce n'est plus une récréation : c'est le moyen de se procurer des bénéfices pécuniers, dépendants de victoires qu'il faut remporter à tout prix. C'est un cercle vicieux où l'on se trouve fatalement entraîné. Combien différente est la mentalité de ceux, jeunes et vieux, qui ne cherchent dans la pratique de ces mêmes sports qu'une récréation et les bénéfices, physiques et moraux qu'ils en retirent.

Il est intéressant de constater combien cette simple vérité a frappé l'esprit d'une partie de la jeunesse en Europe aussi bien qu'en Amérique. C'est une force avec laquelle il faudra bientôt compter et qui mettra rapidement fin aux fâcheuses pratiques de ces chefs qui n'avaient d'autre but que de remporter la victoire en employant tous les moyens possibles.

La grande difficulté est d'arriver à une entente commune sur l'amateurisme parcequ'en fait l'amateurisme est un état d'âme plutôt qu'une loi. La seule raison d'avoir une définition de l'amateur et une définition du professionnel est de permettre de classer les individus. La règle ne fait pas la différence. La différence est établie par la conduite et l'attitude de l'individu. C'est pourquoi un professionnel dans un sport ne peut pas être un véritable amateur dans un autre sport même en ne tenant pas compte de la difficulté d'application du principe opposé.

Au point de vue administratif, il est aisé de faire la distinction si l'on se trouve en présence d'individus qui par leur conduite et leur manière d'être se classent eux-mêmes comme professionnels avérés ou comme amateurs au vrai sens du mot. Le problème d'appliquer et d'interpréter les règlements se présente sous un jour tout différent pour ceux qui occupent, peut-on dire, une situation intermédiaire.

La question aussi se complique à cause de la théorie de la contamination qui fait qu'un véritable amateur perd cette qualification s'il s'est rencontré avec un professionnel. Pourquoi ne pas simplifier la chose en ne rendant pas cette disqualification obligatoire, parcequ'un amateur s'est mesuré avec un professionnel, sans prendre garde aux conséquences de son acte ? Il serait équitable de faire une distinction entre concours organisés et tournois de société. Nous devrions reconnaître à tout homme le droit de prendre part à des sports avec un autre homme d'une façon amicale, même s'il s'agit de sports athlétiques, à condition toutes fois que ce ne soit pas un tournoi organisé avec entrées payantes, dote de prix, où les performances accomplies sont enregistrées, où des championnats sont en cause. Les uns et les autres devraient être admis à frayer, sans s'inquiéter de leur présent ni de leur passé lorsque la réunion est une réunion mondaine.

Ce système permettrait de ne tenir compte de la classification que dans les tournois officiels où amateurs et professionnels ne seraient admis que dans des cas très exceptionnels, avec l'autorisation spéciale de la Fédération qui régit le Sport.

Je ne vois pas l'inconvénient qui pourrait en résulter et cela empêcherait nombre d'excellents éléments d'être, contre leur gré, jetés dans les bras du professionnalisme. Cela faciliterait également la tâche de ceux qui, sans être très au courant de l'interprétation à donner aux règlements de l'amateurisme — recteurs de collèges ou d'universités, dirigeants de collèges, membres de conseils supérieurs d'éducation, hommes d'affaires ou industriels, ont à cœur le bien être de la jeunesse et considèrent le sport comme le meilleur des passe-temps.

Je souhaite que la question soit étudiée par la Commission Exécutive et le Conseil des Délégués des Fédérations Sportives Internationales, car j'ai la conviction que si l'on arrivait à une uniformité de vues sur l'amateurisme, il serait plus aisé d'établir un contrôle efficace.

Cela rendrait plus facile pour les gens de tout âge la pratique si salubre des jeux en commun et donnerait plus d'occasions de développer leurs qualités physiques à ceux qui, dans leur jeune âge, font du sport pour l'amour du sport.

Le Comte de Baillet-Latour remit ensuite à la Ville de Los Angeles, de la part du Baron Pierre de Coubertin, la médaille commémorative frappée à l'occasion du 30^e anniversaire de la fondation du Comité International Olympique, et pria M. Charles Curtis d'en remettre également un exemplaire au Président Herbert Hoover.

Séance du 28 juillet, après-midi.

Sont présents :

M.M. S. E. le Secrétaire d'Etat Lewald (Allemagne).
 Dr. Karl Ritter von Halt (Allemagne).
 James Taylor (Australie).
 Dr. Théodore Schmidt (Autriche).
 Comte de Baillet-Latour (Belgique).
 J. G. Merrick (Canada).
 A. C. Bolanachi (Egypte).
 William M. Garland (Etats Unis).
 Hon. Ernest Lee Jahncke (Etats Unis).
 G. D. Sondhi (Inde).
 J. J. Keane (Irlande).
 Comte Bonacossa (Italie).
 Sénateur Jigoro Kano (Japon).
 Dr. S. Kishi (Japon).
 J. Dikmanis (Lettonie).
 Général Dr. Rouppert (Pologne).
 Comte Clarence de Rosen (Suède).
 J. S. Edström (Suède).

Absents excusés :

M.M. S. A. S. le duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg-Schwerin (Allemagne).
 P. J. de Matheu (Amérique Centrale).
 R. C. Aldao (Argentine).
 R. Coombes (Australie).
 le baron de Laveleye (Belgique).
 Arnaldo Guinle (Brésil).

S. E. R. de Rio Branco (Brésil).
 le Dr. Ferreira Santos (Brésil).
 Sir George McLaren Brown (Canada).
 S. E. le Dr. C. T. Wang (Chine).
 Porfirio Franca (Cuba).
 S. A. R. le Prince Axel de Danemark (Danemark).
 le Baron de Guell (Espagne).
 le Comte de Vallellano (Espagne).
 S. E. le Général Ch. H. Sherrill (Etats Unis).
 Ernst Krogius (Finlande).
 Albert Glandaz (France).
 le marquis de Polignac (France).
 le Comte Clary (France).
 Lord Rochdale (Grande-Bretagne).
 Lord Aberdare (Grande-Bretagne).
 S. E. M. Politis (Grèce).
 Le Lt. Colonel Scharroo (Hollande).
 Le baron A. Schimmelpenninck van der Oye (Hollande).
 le comte Geza Andrassy (Hongrie).
 le sénateur Jules de Muzsa (Hongrie).
 L'hon. Carlo Montu (Italie).
 le comte Gantier-Vignal (Monaco).
 Thos. Fearnley (Norvège).
 C. J. Wray (Nouvelle-Zélande).
 S. E. M. Ignace Matuszewski (Pologne).
 le comte de Penha-Garcia (Portugal).
 le prince Léon Ouroussoff (Russie).
 le Baron Godefroy de Blonay (Suisse).
 le Conseiller Jiri Guth-Jarkovsky (Tchécoslovaquie).
 le Général S. S. Djoukitch (Yougoslavie).
 le Professeur Dr. Fr. Bucar (Yougoslavie).

La séance est ouverte à 3.30 h.

Le Président, après avoir prononcé l'éloge funèbre de Mr. Miguel de Beistegui et de Sir Dorabji J. Tata, a annoncé les démissions de S. E. Mr. de Alvear, délégué dans la République Argentine, de S. E. le Dr. F. Akel, délégué en Esthonie, et de Mr. R. Coombes, délégué en Australie. Le Président a ensuite présenté ses vœux de bienvenue au Général Rouppert (Pologne), à Mr. G. D. Sondhi (Inde) et à l'Honorable Ernest Lee Jahncke (Etats Unis), qui siègent pour la première fois au Comité.

ELECTIONS. — A l'unanimité des membres présents et de ceux qui ont exprimé leur vote par correspondance, Mr. Horacio Bustos Moron a été élu au 2^{me} siège pour la République Argentine, en remplacement de S. E. Mr. de Alvear, démissionnaire. et le Comte Paolo Thaon de Revel au 3^{me} siège pour l'Italie, resté vacant depuis la démission de Mr. Turati.

Le Président donne ensuite connaissance de la situation qui s'est produite en Egypte. Après discussion, le Comité a décidé, sur la demande de Mr. Bolanachi, qu'il était opportun de nommer exceptionnellement et à titre provisoire un deuxième délégué en Egypte. Il est bien entendu que, cette décision n'implique pas le droit pour l'Egypte d'avoir deux délégués. La question de principe étant ainsi résolue, Mr. Bolanachi maintient la proposition, qu'il avait faite antérieurement à la

Commission Exécutive, de nommer à ce 2^{me} siège S. E. Hussein Sabry Pacha, Gouverneur d'Alexandrie. Le vote sur cette proposition aura lieu au cours d'une des prochaines séances.

La démission de Mr. R. Coombes laisse vacant le 2^{me} siège de l'Australie. Le Président rappelle dans quelles conditions ce 2^{me} siège fut créé et se réfère au procès-verbal de la session de 1924 à Paris. Mr. Merrick, qui fit alors partie d'une commission chargée d'étudier la création de ce 2^{me} siège, donne des précisions à ce sujet.

Il est décidé que le Président, qui se rend en Australie à son départ de Los Angeles, se renseignera sur place avant de proposer le remplaçant de Mr. Coombes.

JEUX DE LA XI^e OLYMPIADE ET IV^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER. — S. E. le Dr. Lewald communique que la préparation des Jeux de la XI^e Olympiade suit son cours. Se référant aux Jeux Olympiques d'Hiver, il regrette de ne pouvoir encore donner des précisions sur l'endroit où ils seront célébrés, bien qu'il soit plus que probable que le choix du Comité Olympique Allemand se portera sur la ville de Partenkirchen, en Bavière.

Au sujet des Jeux Olympiques d'Hiver, Mr. J. G. Merrick déplore que le Cycle des Jeux d'Hiver fasse partie intégrale du Cycle Olympique. Il regrette que la situation qui existait avant le Congrès de Prague ait été modifiée et que le pays détenteur des Jeux de l'Olympiade possède un droit de priorité lui accordant les Jeux Olympiques d'Hiver, s'il est en mesure de les organiser dans leur ensemble. Certains petits pays ne peuvent nourrir l'espoir d'organiser les Jeux Olympiques, alors qu'il leur serait possible de se charger des Jeux d'Hiver. Mr. Merrick propose de séparer complètement les deux cycles.

Remontant à leur origine, le Président expose comment furent créés les Jeux Olympiques d'Hiver et ce qui s'est passé à Chamonix, à St. Moritz et à Lake Placid.

Une discussion s'engage, à laquelle prennent part le Comte de Rosen, MM. Garland et Lewald. Cette discussion, ainsi que le fait remarquer le Président, ne peut avoir lieu qu'à titre officieux, toute proposition de changement à la Charte ou aux Statuts devant être annoncée à l'avance par l'ordre du jour de la session. Le Président attire l'attention de Mr. Merrick sur la gravité qu'il y aurait à créer un précédent en proposant une modification de la Charte. Ce serait en tout cas contraire à l'opinion du Fondateur des Jeux Olympiques, le Baron Pierre de Coubertin, qui a toujours considéré que la Charte était intangible.

COUPE OLYMPIQUE. — La Coupe Olympique a été attribuée pour 1933 à la Société Fédérale Suisse de Gymnastique, qui fête le 100^{me} anniversaire de sa fondation et qui est la plus ancienne Fédération nationale du monde.

ETUDE DU SEMI-PROFESSIONNALISME. — La proposition faite par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur de confier l'étude de cette question à la Commission Exécutive du C. I. O. et au Conseil des Délégués des Fédérations Internationales a été

adoptée. Une réunion sera fixée, à Vienne, au printemps de 1933.

ADMISSION DU TIR A L'ARC AU PROGRAMME DES JEUX. — Après une discussion à laquelle prirent part le Général Rouppert, le Comte de Rosen, le Dr. Schmidt et Mr. Taylor, l'admission du Tir à l'Arc fut repoussée à une grande majorité.

VOL A VOILE. — Le Comité a admis à l'unanimité que le vol à voile figure, comme démonstration, au programme des Jeux de la XI^e Olympiade (Berlin 1936).

La séance est levée à 5 h.

Séance du vendredi, 29 juillet 1932.

La séance est ouverte à 3 h. 25.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 juillet, qui est adopté.

Le Comte Bonacossa communique au Comité un télégramme de remerciements qu'il a reçu du Comte Paolo Thaon de Revel, élu membre du C. I. O. à la séance du 28 juillet.

Sur la demande de Mr. Bolanachi, il est décidé qu'au cas où S. E. Hussein Sabry Pacha ne pourrait accepter le 2^{me} siège pour l'Egypte, une autre candidature serait soumise au vote écrit du Comité.

Un télégramme a été adressé de la part du C. I. O. au Baron Pierre de Coubertin.

JEUX DE LA XII^e OLYMPIADE, 1940. — Le Président donne connaissance de la liste des villes qui ont posé leur candidature pour les Jeux de la XII^e Olympiade : Rome (Italie), Barcelone (Espagne), Helsingfors (Finlande), Budapest (Hongrie), Alexandrie (Egypte), Buenos Aires (Argentine), Rio de Janeiro (Brésil), Dublin (Irlande) et Toronto ou Montréal (Canada).

Il demande si de nouvelles candidatures sont posées par les membres présents.

Le Baron Jigoro Kano et le Dr. S. Kishi prient le Comité d'attribuer les Jeux de la XII^e Olympiade à la Ville de Tokyo. Leur requête est appuyée officiellement par les autorités et les organisations sportives. Le Japon fêtera en 1940 le 2600^{me} anniversaire de la fondation de l'Empire et de grandes fêtes ainsi qu'une exposition mondiale seront organisées à cette date. Le vœu de la population toute entière est que les Jeux Olympiques soient célébrés en 1940 à Tokyo.

Cette nouvelle candidature est enregistrée.

BROCHURE RETRACANT L'HISTOIRE DU C. I. O. — La proposition faite par Mr. Edström est adoptée par le Comité. La brochure devra brièvement exposer l'histoire du Comité et expliquer aussi simplement que possible le but qu'il poursuit, ainsi que les droits et les devoirs de chacun des organismes qui collaborent à l'organisation des Jeux.

Sur la proposition de Mr. J. G. Merrick, le Comité nomme une commission chargée d'étudier cette question, de préparer le texte de la brochure et de présenter un rapport à la prochaine session du Comité ; elle est formée du Président, du Baron Godefroy de Blonay, de Mr. J. S. Edström, du Comte Clarence de Rosen et de Mr. J. G. Merrick.

PRIX DE CHASSE ET D'ALPINISME. — Le Comité décide qu'il ne sera pas attribué de prix de chasse pour la X^e Olympiade.

Sur la proposition, de S. E. le Dr. Lewald, appuyée par le Comte Bonacossa, le Comité attribue le prix d'Alpinisme à Mr. Rudolf Schmid (Allemagne) pour l'exploit remarquable qu'il a accompli, en gravissant le Matterhorn par la paroi Nord, en compagnie de son frère, dé-cédé depuis.

Mr. J. S. Edström, bien qu'il ait voté l'attribution du prix d'Alpinisme à Mr. Schmid, fait remarquer qu'il serait opportun de consulter la Fédération Internationale intéressée pour l'attribution de ces prix spéciaux.

PROPOSITION DE MR. J. G. MERRICK. — Mr. Merrick fait une proposition tendant à renforcer les pouvoirs du Jury d'Honneur ; elle sera étudiée par la Commission Exécutive.

PROPOSITION DE MR. J. S. EDSTROM. — Mr. Edström émet le vœu qu'à l'avenir, l'insigne de Membre du Jury d'Honneur et de Membre du C. I. O. donne droit à l'accès à tous les Stades, sans qu'il soit besoin d'une autre pièce de légitimation.

BULLETIN. — Le Président a consulté le Comité sur les mesures qu'il y aurait à prendre relativement à la publication du Bulletin Officiel. Les avis diffèrent sur la question de savoir s'il convient ou non d'y insérer de la publicité. Mais on est unanimement d'accord qu'il faut, pour le rendre plus intéressant pour le lecteur, ouvrir les colonnes du Bulletin aux Fédérations Internationales et aux Comités Olympiques Nationaux. Cette question sera étudiée en détail par le Bureau.

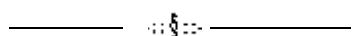
COTISATIONS. — Comme pour les années précédentes, la cotisation pour 1932 reste fixée à 200.— francs suisses.

LE BUDGET pour 1932 est adopté et les comptes approuvés.

SESSION DE 1933. — Le C.I.O., ayant accepté l'invitation faite par Mr. le Dr. Schmidt, avait décidé en 1930 déjà de tenir la session de 1933 à Vienne. La date choisie est celle du 13 au 18 juin.

La séance est levée à 5.10 h.

Le Secrétaire du C.I.O. Le Président du C.I.O.
A. G. Berdez. Baillet-Latour.



4. — **Compte rendu de la X^e Olympiade**

Les Jeux de la X^e Olympiade furent ouverts le samedi 30 juillet par Mr. Charles Curtis, Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, délégué pour représenter le Président Herbert Hoover, retenu à Washington par suite de la situation politique. Ils se terminèrent avec le cérémonial habituel le dimanche 14 août. La caractéristique de ces jeux fut le fait que la population toute entière y prit un intérêt particulier. La politique du Comité organisateur qui consista, pendant 4 ans, non seulement à préparer l'organisation matérielle des con-

cours, mais aussi à imprégner la population de l'idée olympique, fut couronnée de succès. Plus de 100,000 personnes remplissaient le Stade à la cérémonie d'ouverture et l'émotion ressentie par cette foule laissera un souvenir inoubliable à ceux qui suivent le développement du mouvement olympique depuis le jour où le baron Pierre de Coubertin exposa ses idées à la Sorbonne. Pour la première fois fut exécuté l'Hymne Olympique, œuvre de Mr. Bradley Keeler.

La piste du cyclisme à Pasadena, le bassin d'aviron de Long Beach, le Riviera Club réservé aux sports équestres, les stades pour l'escrime, la lutte, la boxe, etc., surpassaient en confort tout ce qui avait été fait jusqu'ici. Les records s'amélioraient tous les jours et les concours d'art ont marqué un progrès notable sur les précédents. Miss Leila Mechlin peut être justement fière d'avoir mené à bien l'exposition des œuvres au Musée, d'autant plus que par suite de difficultés rencontrées au cours de l'installation, elle ne put disposer des salles qui lui avaient été promises. Enfin le Village Olympique sera certainement le chef-d'œuvre de la X^e Olympiade et réalise la conception la plus parfaite de l'idée olympique. Dépourvu de toute police, ce village était formé d'un ensemble de communautés où chaque athlète, maître chez lui, était désireux de vivre en bonne amitié avec les habitants des districts voisins. Les excellents rapports qui s'établirent ainsi entre les différents compétiteurs sont peut-être la cause de l'harmonie qui a régné pendant les épreuves, à moins qu'il ne faille l'attribuer au bonheur de vivre dans le climat idéal de la Californie, où le soleil baigne la terre de ses rayons, où la chaleur est tempérée par la brise du Pacifique et où le ciel est toujours sans nuages.

Il est difficile de citer les noms de tous ceux qui ont collaboré à cette énorme organisation, mais tout en rendant hommage à l'efficacité du travail de chacun, il convient de citer spécialement ceux de M. Zack J. Farmer, secrétaire général, aidé de Mlle Julia C. Mayer. de M. H. O. Davis, directeur du Village Olympique, et de M. William M. Henry, directeur sportif technique.

Il est heureux que les faits aient prouvé combien grande était l'erreur des pessimistes qui depuis des mois prédisaient la faillite des Jeux de la X^e Olympiade. Malgré les circonstances difficiles, le nombre des participants fut considérable. Le Comité Américain aura rendu un service signalé à la cause olympique en prouvant que le succès des Jeux est assuré quel que soit le continent où ils se disputent.

Outre le banquet offert par le Comité organisateur la veille de l'ouverture des Jeux, les dîners officiels des Comités nationaux de Grande-Bretagne, d'Italie, et du Japon, de nombreuses réceptions ont été organisées tant par les dames patronesses que par les habitants de Los Angeles, de Hollywood, de Long Beach et de Pasadena qui convièrent les officiels et les athlètes à des bals, des dîners, des thés, des garden parties et à des visites de studios. Au Village Olympique les athlètes avaient aussi à leur disposition un théâtre en plein air et l'usage d'un Club où ils pouvaient recevoir leurs amis.

Avant de quitter Los Angeles le Président du C.I.O. a adressé ses remerciements, au nom de ses collègues, au maire de la Ville de Los Angeles, Mr. John C. Porter, au Président Mr. William May Garland, aux deux